

A.B Commerce
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital social de 1000 euros
Siège social : 1, Avenue des Hellènes 06310 Beaulieu-sur-Mer

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 13/01/2025

Le 13/01/2025,

Au siège social,

Madame Amanda Bernardes Correia, demeurant 1, Avenue des Hellènes 06310 Beaulieu-sur-Mer,

Associé unique de la Société à responsabilité limitée A.B Commerce,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- La nomination du premier Gérant ;
- Les pouvoirs à conférer en vue des formalités.

Première décision

L'associé unique décide de nommer comme premier Gérant de la Société Madame Amanda Bernardes Correia, demeurant :

1, Avenue des Hellènes 06310 Beaulieu-sur-Mer

Madame Amanda Bernardes Correia accepte le mandat qui lui est confié et déclare ne faire objet d'aucune décision, interdiction ou incompatibilité de nature à faire obstacle à l'exercice de ses fonctions.

Le mandat est confié pour une durée illimitée.

Les pouvoirs du Gérant sont définis par la loi et par les statuts de la Société.

Deuxième décision

La rémunération de Madame Amanda Bernardes Correia pourra être fixée par décision de l'associé unique lors de la prochaine assemblée générale.

Madame Amanda Bernardes Correia aura droit au remboursement des frais engagés dans le cadre de ses fonctions sous réserve de présentation des justificatifs.

Signature du nouveau gérant

Précédée de la mention manuscrite

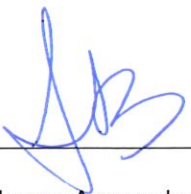
« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

Bon pour acceptation des fonctions de gérant .



Madame Amanda Bernardes Correia

Signature de l'associé Unique :



Madame Amanda Bernardes Correia